Édito:

Une fois n'est pas coutume, cet édito sera un peu long: l'occasion de vous remercier en mon nom et en celui de la nouvelle équipe, alors:

Merci!

Chez nous, les électeurs se sont mobilisés à plus de 80%.

Vous avez élu une liste de 11 conseillers qui ont obtenu 75% des suffrages exprimés au minimum. Certains de ces conseillers, jeunes ou peu connus, emportés par le projet, ont même réalisé un score inattendu. D'autres, plus connus et plus engagés, dont un que je connais bien, ont cristallisé certaines différences . Il est bien naturel que ceux qui s'engagent et qui s'expriment concentrent aussi les craintes ou les appréhensions.

Pourtant, 75 % est une proportion qui donne toute légitimité pour construire . Les Fleuréens doivent s'enorgueillir d'une campagne municipale sereine , et qui permet de passer à l'action sans transition. Il règne dans notre équipe une atmosphère d'amitié et de solidarité qui je l'espère se propagera.

Je veux surtout remercier les sortants pour leur soutien et leur remarquable état d'esprit. Leur gentillesse et leur dévouement sont pour nous des exemples à suivre. Un travail remarquable a été réalisé jusqu'ici, le développement du village est en route et les finances communales permettront les investissements. Je les remercie de leurs propositions spontanées d'aide pour la transmission des affaires et des techniques, on ne peut rêver meilleure succession. Merci à Joël pour son implication quotidienne, à Madeleine, à Marcel, Gilles et Alain.

Merci à Jacky pour avoir si longtemps servi la commune avec gentillesse, équité et sérieux. Merci à Yvonne de l'avoir enduré. Je veux dire, au nom de tous les fleuréens, l'affection que nous avons pour eux. Celui qui est maire aussi longtemps le reste tout le temps, et comme il a beaucoup donné, je propose qu'il soit notre maire d'honneur !

Il est temps d'échanger nos confiances et de travailler sereinement dans la continuité. J'ai dans ma vie eu l'occasion de prendre beaucoup de décisions importantes, tant au plan professionnel qu'au travers des collectivités que je préside encore aujourd'hui.

Notre commune m'a donné l'occasion, par ce dernier mandat d'adjoint au Maire, de réaliser quelques petites choses. C'est bien la commune qui m'a donné le mandat SICTOM, puis SYTEVOM, et je vous causerai pas l'ennui de vous décrire ce qui a été fait. Mais quand même, juste un symbole : la « Marianne d'or du développement durable »: une seule chaque année sur le territoire national.

J'ai bien conscience que ces missions passionnantes, je les dois aussi à mon équipe qui s'est montrée positive et loyale. La loyauté s'exprime au travers des votes du conseil, une belle page d'unité fleuréenne.

Dans les années qui viennent, nous avons beaucoup de travail et des investissements lourds. Mais le travail en commun nous rendra plus forts et plus enthousiastes. Approchez-vous de nos associations, c'est la première entrée dans la vie communale. Je suis persuadé qu'un lien solide entre les associations et le conseil municipal apportera une vraie dynamique au village.

De toutes les missions que j'ai voulu servir, je crois que celle-ci sera la plus belle. C'est une charge d'âmes, c'est une preuve de confiance de ceux qui vous sont tout proches, de vos voisins, de vos amis, c'est une porte qui s'ouvre chez de nouveaux amis. C'est la reconnaissance de ceux qui vivent sur la même terre que vous et qui comptent sur vous pour la défendre.

C'est un choix patriote si la Patrie, c'est la terre où l'on est heureux.

C'est aussi la fierté de représenter notre République au travers des grands évènements qui rythment son histoire et l'honneur de rendre officiels les évènements qui rythment l'histoire personnelle de chacun d'entre nous.

Sachez que je suis profondément attaché à ces valeurs, inculquées par mes parents et mes grands parents qui m'ont fait grandir sur cette terre de Saône.

Vous pouvez compter sur nous, vous pouvez compter sur moi, pour Fleurey, & vous !

Votre maire, Franck TISSERAND

Délégations : Commune de Fleurey lès Faverney.

Délégué communautaire :

Titulaire : Franck TISSERAND

Suppléant : Pascal CAMUS

Délégué SICTOM

Titulaire : Franck TISSERAND

Suppléant : Pascal CAMUS

Délégué SIED :

Titulaire : Patrick RENAULT

Suppléant : Jean-Paul PORCHEROT

Commission locale d'évaluation et de transfert de charges :

Marie Luce LOMBARDO ,
Pascal CAMUS.

Syndicat du collège :

Titulaires : Pascale GARRET,
Marie-Luce LOMBARDO

Suppléant : Pascal CAMUS

Commission d'appels d'offres :

Le maire, membre de droit

Titulaires : Florent GONET,
Patrick RENAULT, Pascal CAMUS.

Suppléants : Marie-Luce LOMBARDO,
Jean-Paul PORCHEROT,
Pascale GARRET.

Correspondant défense :

Patrick RENAULT

Correspondant canicule, pandémie grippale :

Franck TISSERAND.

Délégué ADMR :

Vanessa FARBER

commissions municipales :

(le maire est membre de droit.)

Service des eaux : approvisionnement, traitement :

Pascal CAMUS, Jean-Pierre MILLIOT,
Jean-Paul PORCHEROT,
Florent GONET.

Voierie/assainissement :

Pascal CAMUS, Patrick RENAULT,
Florent GONET, Clémentine BERNET.

Forêt :

Patrick RENAULT, Jean-Paul
PORCHEROT, Jean-Pierre MILLIOT.

Fêtes et cérémonies officielles :

Pascale GARRET, Clémentine BERNET.

Animations, loisirs, lien avec les associations :

Pascale GARRET, Jean-Paul
PORCHEROT, Marie-Luce LOMBARDO ,
Vanessa FARBER.

Bâtiments :

Florent GONET, Laurent CAMUS

Extraction du sable :

Pascal CAMUS

Site des étangs :

Pascal CAMUS, Patrick RENAULT,
Florent GONET

Salle des fêtes:

Pascale GARRET, Jean-Paul PORCHEROT, Vanessa FARBER, Clémentine BERNET.

Ecoles et conseil d'école :

Vanessa FARBER et Laurent CAMUS.

Communauté de communes:

Notre nouvelle communauté de communes: **« Terres de Saône »** comprend 39 communes qui sont les suivantes :

POLAINCOURT SAPONCOURT MAGNY LES JUSSEY CONTREGLISE
VENISEY MONTUREUX LES BAULAY SENONCOURT SAINT REMY
BUFFIGNECOURT BAULAY AMANCE MENOUX
CUBRY LES FAVERNEY BOURGUIGNON LES CONFLANS EQUEVILLEY
MERSUAY FAVERNEY PURGEROT CHARGEY LES PORT
CONFLANDEY AMONCOURT FLEUREY LES FAVERNEY
BREUREY LES FAVERNEY LE VAL SAINT ELOI CHAUX LES PORT
VILLERS SUR PORT PROVENCHERE NEUREY EN VAUX VILORY
VAROGNE LA VILLENEUVE VELLEFRIE FLAGY
AUXON BOUGNON PORT SUR SAONE

Cette communauté sera chargée de missions particulières, déléguées par les communes. On appelle cela des « compétences ». La communauté définit ce qui est « d'intérêt communautaire » et effectue sa mission dans cette limite.

Les compétences seront les suivantes:

Développement économique,

aménagement de l'espace communautaire (ZAC, centres de villages, réserves foncières,…),

voierie (après définition par les communes de la voierie sous compétence communautaire),

logement et cadre de vie, environnement.

Ordures ménagères. Transport. Action sociale, petite enfance et enfance.

Développement sportif et culturel, touristique. Technologies d l'information.

Élections communautaires:

Ce samedi 12 avril, j'ai été élu vice président de notre nouvelle communauté de communes « terres de Saône », par 40 voix contre 12. J"ai souhaité prendre la charge du développement économique. Contrairement à ce qui pourrait être dit, votre maire n'était pas candidat à la présidence de cette collectivité, même si un petit plaisantin lui a quand même apporté une voix, comme vous avez peut-être pu le lire dans le journal. On ne peut pas se charger de tout, et j'avais promis que je serais candidat à la présidence du SICTOM et du SYTEVOM pour un second mandat.

Il faut toutefois souligner que la gouvernance de cette communauté a été construite de manière concertée et consensuelle.

L'écho de la roche

Journal de la commune de FLEUREY LES FAVERNEY

Sommaire:

Édito: p2 & 3

Délégations communales: p4

Budget, taux d'imposition: p5

Eau, fleurs, écoles: p6

Brèves: p7

Histoire ancienne & contemporaine: p8

Mairie de Fleurey

Tel:03.84.91.31.59

Fax: 03.84.91.38.76

Ouvert le Lundi et mercredi de 14h à 18h.

Et le Vendredi de **17h à 19h.**

fleurey-les–faverney@wanadoo.fr

Le conseil municipal:

Franck TISSERAND, maire

Pascal CAMUS, 1er adjoint

Patrick RENAULT, 2ème adjoint

Pascale GARRET, 3ème adjoint

Jean-Paul PORCHEROT, conseiller

Florent GONET, conseiller

Marie-Luce LOMBARDO, conseillère

Jean-Pierre MILLIOT, conseiller

Laurent CAMUS, conseiller,

Vanessa FARBER, conseillère

Clémentine BERNET, conseillère.

État civil

Décès:

FLEUROT Sébastien: accidenté sur la D 434 le 17 janvier.

-***Naissances:***

HUNION Nicole, 19 janvier

MANTRAND Louis, 28 mars

GROSJEAN Raphael, 29 mars.

Numéro de portable du maire,

en cas d'urgence:

06.78.12.16.85

mail: ff.tisserand@wanadoo.fr

LUNDI 5 MAI à 20h30: assemblée générale FLEUREY LOISIRS, en mairie, salle du RDC. Devenez membre de cette association, venez nombreux.
JEUDI 8 MAI : cérémonie de commémoration de la victoire, à 11h 30 au monument.
SAMEDI 17 MAI à 20h30 salle des fêtes: Théâtre: « Léonie est en avance »,tréteaux portusiens. DIMANCHE 25 MAI: élections européennes, de 8h à 18h.

Agenda communautaire:

CONFLANDEY : 27 avril : vide-grenier dans le village, MAGNY LES JUSSEY Petit Musée :ouverture sur demande à partir du 01/05/2014. Contact : François SEINE au 03 84 91 22 08 ou Michel JAQUET au 03 84 68 02 79. ..PORT D'ATELIER : 1er mai brocante vide-grenier au stade ... FAVERNEY : 04 mai brocante centre ancien + rives de Lanterne ... EQUEVILLEY : 11 mai rallye promenade ...BOUGNON : 18 mai sortie pédestre ... MERSUAY : 29 mai : vide-grenier à côté de la salle des fêtes + expo artistes amateurs à la salle des fêtes ... POLAINCOURT : 1er juin : vide-grenier organisé par l'association « les p'tits bleus .

Directeur de la publication: Franck TISSERAND Rédaction: Franck TISSERAND

Brèves, petites nouvelles, petits projets:

Chiens et chats:

Plusieurs d'entre vous ces derniers mois se sont retrouvés menacés ou mordus par des **chiens** lâchés on non attachés. Les chiens doivent être contenus dans les propriétés. En dehors, ils doivent être tenus en laisse.

Les **chats** errants sont nombreux. Il faut éviter leur reproduction et s'assurer qu'ils sont vaccinés. Certains sont de redoutables prédateurs et déciment les oiseaux fragiles et souvent protégés.

Brûlage:

Un arrêté préfectoral interdit le brûlage. Cet arrêté concerne tous les déchets, bien entendu, y compris les déchets verts, qui produisent eux aussi des dioxines, particules lourdes qui se redéposent presque simultanément sur votre entourage.

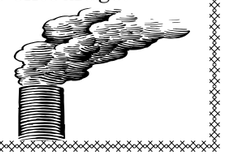

dérapages: situé derrière le monument, **le boulodrome** a été refait avec soin. Il est très apprécié de ses aficionados et en particulier des aînés qui l'investissent chaque mardi. Il est demandé aux enfants d'éviter la pratique du VTT, du BMX ou autre sport de dérapage sur cette place dédiée aux boules...les boulistes vous en remercient par avance.

Artisans:

faites-vous connaitre !

Envoyez votre carte sur l'adresse mail de la mairie, elle paraîtra sur les supports de la commune et de la communauté de communes.

Sécurité routière:

un radar pédagogique va être installé à chaque entrée de village, un cédez le passage à l'extrémité de la rue de la Fontenotte, et quelques panneaux de signalisation ajoutés. D'autres travaux suivront.

Abribus:

Un abribus est à l'étude pour la place de la mairie, il couvrira le banc et les boîtes aux lettres.

Projets en cours:

la municipalité voudrait restaurer **le jeu de quilles**, et fait appel aux bonnes volontés. Adressez vous au maire ou aux adjoints.

En fonction de nos moyens, un **portique multisports** sera installé dans la continuité du terrain de tennis, et des **jeux pour les petits** sur le terrain derrière la maternelle.

Promenade:

Petit à petit, des itinéraires de promenade seront aménagés autour du village et des étangs.

Ils seront balisés.

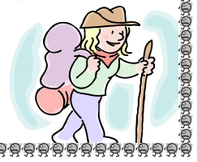

Décisions du conseil municipal. Séance du 9 avril.

Vote du budget primitif:

Le budget primitif est un budget prévisionnel qui a valeur légale. C'est la projection sur l'année de l'ensemble des dépenses et des recettes à réaliser , pour fonctionner ou pour investir. Évidemment, les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer.

Notre commune a des recettes fiscales, des recettes liées aux différents biens loués, à l'exploitation de la forêt et des gravières.

Les dépenses sont des dépenses d'énergie, de personnel, d'entretien, des remboursements d'emprunts et divers travaux et matériels fongibles.

Le budget prévisionnel 2014 prépare les travaux qui auront lieu à partir de 2015 et doit prévoir un remboursement d'emprunt à hauteur d'environ 20.000 € annuels.

Vote des taux d'imposition:

Le vote du budget tient compte des exigences des structures qui versent les subventions et qui demandent pour cela de faire preuve d'un « effort fiscal » , ce qui oblige la commune à se placer dans une fourchette de taux très encadrés.

Pour faire simple, les 550 communes du département sont réparties en trois tiers, selon le niveau de fiscalité. Les communes du premier tiers, qui n'ont pas de travaux à réaliser et peu de frais de fonctionnement, obtiennent de faibles subventions.

Les communes du second tiers ont une fiscalité faible mais doivent l'augmenter régulièrement pour pouvoir prétendre à des aides publiques importantes, jusqu'à ce que les gros travaux soient réalisés.

Les communes du troisième tiers ont une fiscalité relativement élevée et peuvent prétendre à des aides encore plus importantes.

La répartition des communes entre ces trois tiers se fait chaque année à l'issue du vote des taux d'imposition dans les 550 communes.

En 2013, notre commune se situait dans le premier tiers, à la limite du deuxième. Le vote des taux cherche à placer notre commune dans le deuxième tiers, à la limite du premier !

Dans le but de réaliser des travaux de première nécessité, la part communale de la taxe foncière et de la taxe d'habitation augmentera un peu en 2015. Pour prendre un exemple concret, la taxe foncière augmentera d'environ 20 € pour une maison de 100 m2 sur 10 ares de terrain.

Le meilleur moyen d'augmenter nos ressources reste le développement de notre village. Nous vous encourageons à faire la promotion de nos terrains!

(dans un prochain numéro: « impôts à Fleurey et moyenne départementale »)

Présence verte:

la commune a signé un partenariat avec « présence verte ». C'est un dispositif de téléassistance qui permet aux personnes âgées ou handicapées de se maintenir à domicile en étant sûrs de trouver une réponse immédiate à un besoin d'assistance.
La commune prend en charge les frais d'installation et le matériel: un appareil porté au cou ou au poignet qui met en relation la personne avec un interlocuteur « présence verte » sur une simple pression.

Prix de l'eau: le prix de l'eau a deux composantes: l'abonnement et la fourniture d'une part; le traitement de l'eau usée et taxe d'assainissement d'autre part.
Comme vous le savez, c'est dans ce domaine que les travaux les plus importants sont à prévoir. Les assainissements constitueront une dépense qui pourrait approcher les 800.000€. Pour pouvoir obtenir des subventions qui peuvent atteindre 50%, la taxe d'assainissement doit impérativement se situer à 0,90 €/m3 au minimum en 2015.
Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, ce prix plancher de sa taxe d'assainissement.
Sans augmenter le prix de la fourniture de l'eau,1000 litres d'eau coûteront cependant 35 centimes de plus, même si le prix de l'eau à Fleurey reste, lui aussi, très en deçà de la moyenne départementale.

Ces décisions sont difficiles et néanmoins indispensables

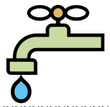

Économies d'eau:

L'article ci-contre vous encouragera peut-être aux économies d'eau…en particulier en été. Pensez aux réservoirs d'eau de pluie pour arroser les jardins et plantations, aux systèmes de chasse d'eau économiques, aux petites fuites qui font les grandes consommations, évitez l'arrosage abondant en été.

Si vous avez besoin d'une grande quantité, pour remplir une piscine par exemple, choisissez le printemps pour le faire, ou la nuit, en plusieurs fois.

Nous surveillons au quotidien les quantités d'eau consommées: 70 à 80 m3 par jour en moyenne. Si cette consommation n'augmente pas, nous obtiendrons l'autorisation de protéger notre captage.

14 juillet: **la municipalité et les associations envisagent d'organiser un repas-buvette et un bal populaire dans la nuit du 13 au 14 juillet. Nous avons besoin d'aide! Toutes les personnes qui souhaitent apporter leur aide peuvent contacter Jean-Paul PORCHEROT au**

Commission fleurissement: le conseil cherche à constituer un groupe de travail, avec toutes les personnes intéressées, pour réfléchir à un projet d'ensemble sur le fleurissement de la commune, et peut-être la mise en place d'un concours, voire l'inscription dans les années qui viennent à un concours départemental.

Les personnes intéressées pour rejoindre ce comité peuvent s'adresser à
Patrick RENAULT, au 03.84.91.39.55.

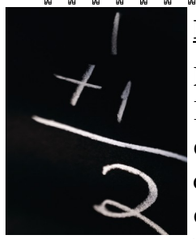

Écoles:

Notre regroupement pédagogique est constitué de deux villages: FLEUREY ET AMONCOURT. Compte tenu de nos populations et de la volonté de l'éducation nationale de regrouper les élèves, compte tenu de toutes les conséquences possibles de la réforme des rythmes scolaires, un rapprochement avec un village comme VILLERS sur PORT, par exemple, nous semble la meilleure solution pour conforter nos écoles et fonder peut-être un centre périscolaire. Des discussions avec les élus des villages voisins sont en cours. À suivre.

Histoire ancienne:

L'histoire de notre village remonte à la haute antiquité, il n'en reste malheureusement rien, pas même du moyen âge. Sur nos maisons, 1377 est la date la plus ancienne, au fronton d'une tour à 50 marches, place de la Chevanne.

On sait qu'après l'abdication de Charles Quint, en 1556, le règne de Philippe II roi d'Espagne a fait peser sur la région un régime cruel et intolérant. Les invasions allemandes se sont alors succédées, jusqu'au pillage de Luxeuil en 1569.

Le village fut décimé par la peste en 1638, et on dit qu'il ne restait plus ici qu'un seul habitant avec sa fille.

Notre église date de 1732, le cimetière de 1857 et la vierge de la Roche de 1859.

C'est la découverte du minerai de fer qui donna au village un nouvel essor, dès la fin du XVIIIème. La mise en exploitation des mines de fer fit rapidement augmenter la population: 609 habitants en 1802, 668 en 1841. l'exploitation, abandonnée en 1785, a repris de 1825 jusqu'en 1926.

Le minerai étai sorti à plus d'un mètre sous la surface, et jusqu'à 40 mètres. Il était lavé...dans la Lanterne!

L'exploitation se faisait par galeries, et fournissait 360 tonnes par an d'une fonte de qualité qui était traitée dans les fourneaux de Varigney, Mailleroncourt –Charrette et Conflandey.

Histoire contemporaine:

Ce samedi 19 avril, nous avons baptisé notre caserne au nom de« Pierre MARQUIS ».
Des éminents représentants du SDIS étaient présents, beaucoup d'anciens pompiers et de représentants des CPI alentour. Nous en avons été très honorés.
Les pompiers, c'est une institution dans notre village, et nous avons souligné la valeur de l'échange permanent et le respect qui règne entre nos pompiers et la population.
Cet esprit de corps qui est démontré est un exemple, une valeur sure, qui force le respect et qui encouragera le volontariat, nous l'espérons.
Chaque jour, nous écrivons l'histoire de Fleurey, Pierre MARQUIS
l'a écrite pendant 92 années. Il fait partie de notre mémoire collective.

A sa naissance en 1921 la caserne de Fleurey n'avait que 18 ans.
Et c'est justement à 18 ans, le 1er janvier 1939, qu'il rejoint le corps des sapeurs pompiers volontaires. nous retrouvons Pierre Marquis dans l'infanterie en 1942.
Il réapparait dans le bataillon BARA de janvier à septembre 44 avec les FFI, avant de retourner en infanterie pour connaitre en fin le goût de la victoire.

Rentré au pays, il fonde une famille en unissant son destin à Jeannine, et qui aussitôt s'implique dans la vie communale et dans la vie de la caserne. Il rend service autant qu'il peut et compte pour toute sa famille qui devient vite nombreuse. Conseiller municipal, et chef de ce corps de pompiers de 1954 à 1981, où il accède au grade de Lieutenant, son long parcours de dévouement, ses médailles d'honneur des sapeurs pompiers, d'argent, de vermeil et d'or, sa croix du combattant et sa médaille de la résistance lui valent bien notre reconnaissance.

Il est à l'origine, en 1975, de la construction de cette caserne qui le sollicite aujourd'hui dans sa recherche de paternité. Notre Caserne s'appelle Caserne « Pierre MARQUIS »

Merci Pierrot